

Les jeunes en situation de décrochage scolaire en Auvergne-Rhône-Alpes

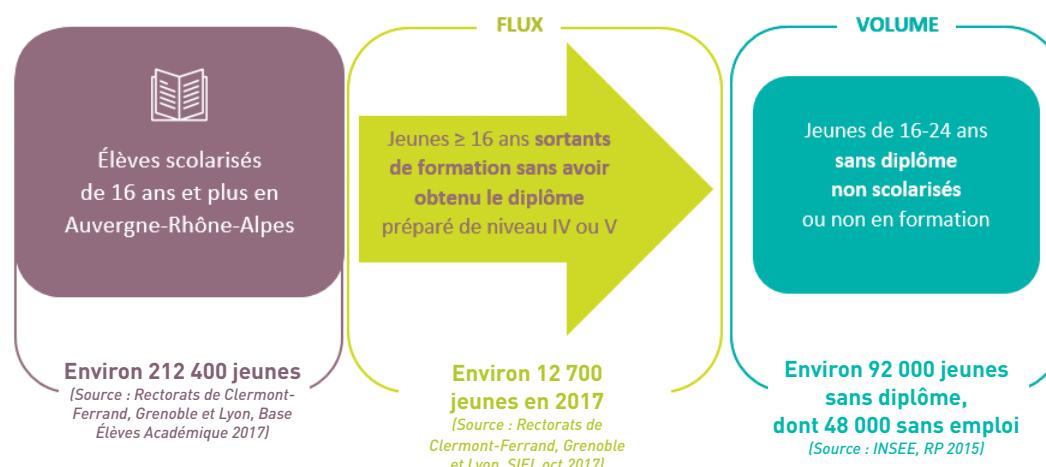
SEPTEMBRE 2019



La lutte contre le décrochage scolaire est un enjeu de société majeur.

Sur les 846 000 jeunes de 16-24 ans que compte la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2015, près de 92 000 ne sont plus scolarisés et n'ont pas de diplôme, dont plus de 48 000 sont au chômage ou inactifs.

En 2017, environ 12 700 jeunes ont quitté le cursus scolaire sans avoir obtenu un diplôme de niveau IV ou V et n'ont pas été retrouvés en formation initiale l'année suivante. Parmi eux, 6 500 jeunes sont sans solution de formation ou d'emploi lors de la prise de contact par une plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs.



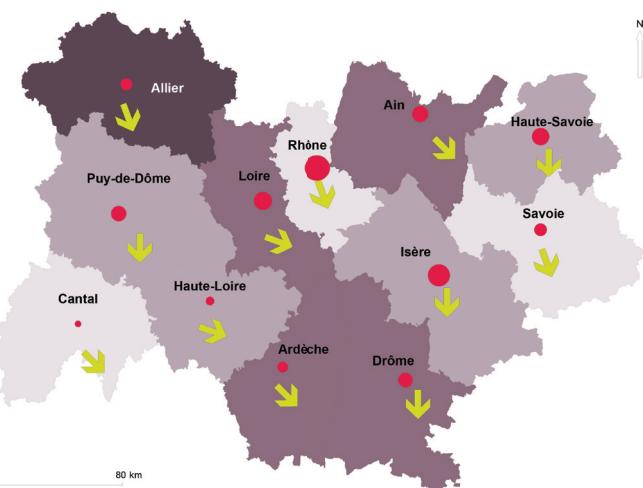
UN EFFECTIF DE NON DIPLOMÉS EN DIMINUTION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La région compte 91 821 jeunes non scolarisés sans diplôme ou au plus avec le DNB (Diplôme National du Brevet) en 2015, soit 21% des jeunes de 16-24 ans qui ne sont plus ni en étude ni en formation.

Cet effectif a diminué de 13% entre 2010 et 2015 et le poids des non diplômés parmi les non scolarisés a perdu 3 points dans le même intervalle.

Cette baisse des effectifs de jeunes sans diplôme est observée dans tous les départements de la région.

> Jeunes sans diplôme parmi les 16-24 ans non scolarisés par département : effectifs, poids et évolution



Source : INSEE – Enquêtes annuelles du recensement 2010 et 2015 – Traitement Via Compétences



JEUNES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE

Au sens de la loi, sont considérés comme « décrocheurs » les jeunes qui ont quitté un cursus de formation de l'enseignement secondaire sans obtenir le diplôme visé par cette formation :

- ils ont suivi un cursus de lycée sans obtenir le baccalauréat,
- ou bien un cursus menant à un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et classé au niveau V ou IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation sans l'obtenir,
- ou ils ont quitté l'école au niveau du collège (avec ou sans le diplôme national du brevet - DNB).

Source : Article L313-7 du code de l'Éducation portant sur les jeunes n'ayant pas atteint un niveau de qualification minimum défini par le décret n° 2010-1781 du 31 décembre 2010.

DES SITUATIONS PLUS PRÉCAIRES POUR LES NON DIPLÔMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

48 655 jeunes âgés de 16 à 24 ans sont en situation de chômage ou d'inactivité en 2015 parmi les jeunes sans diplôme non scolarisés (53%). En comparaison, cette part est de 26% pour les jeunes qui possèdent un diplôme, quel que soit leur niveau.

Entre 2010 et 2015, la situation des jeunes (avec ou sans diplôme) au regard de l'emploi ne s'est pas améliorée (- 4 points) et l'écart entre diplômés et non diplômés s'est creusé (+2 points). Les conditions des jeunes sans diplôme en emploi se sont précarisées : l'accès à des emplois à durée indéterminée a diminué tandis que la part de contrats aidés a augmenté.

Source : INSEE – Enquêtes annuelles du recensement 2010 et 2015 – Traitement Via Compétences

12 700 JEUNES « NON RETROUVÉS EN FORMATION » POTENTIELLEMENT DÉCROCHÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En octobre 2017, 12 694 jeunes sortis d'un établissement de l'Éducation nationale sans avoir obtenu le diplôme de niveau IV ou V préparé ne sont pas retrouvés en formation l'année suivante. En nette diminution en 2017 dans l'ensemble des académies, cet effectif résulte d'une meilleure connaissance des parcours des jeunes et donc d'un meilleur repérage.

La moitié de ces jeunes sont issus d'un lycée professionnel. Toutes origines scolaires confondues, les garçons sont plus présents que les filles (60%) et 71% des jeunes « non retrouvés » sont âgés de 16 à 18 ans.

Source : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEI, octobre 2017 - Traitement Via Compétences

PRÈS DE 6 500 JEUNES DE LA RÉGION « NON RETROUVÉS » CONTACTÉS PAR UNE PLATE-FORME SONT À ACCOMPAGNER

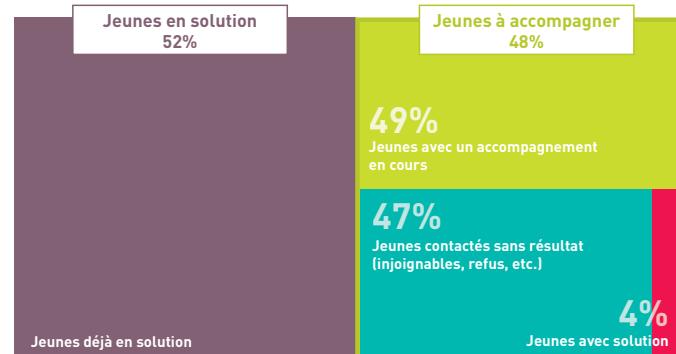
Parmi les jeunes « non retrouvés en formation », 52% d'entre eux ont déjà une solution lors de la prise de contact par la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

Sur les 6 500 jeunes potentiellement à prendre en charge, seule la moitié a pu être contactée et a accepté l'accompagnement proposé par une Mission Locale, l'Éducation nationale (Centre d'information et d'orientation, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire...), Pôle Emploi ou une autre structure.

Cet effectif de jeunes à accompagner est en hausse de 8% par rapport à l'année précédente (environ 500 jeunes supplémentaires).

Source : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon, SIEI, octobre 2017

> Situation des 12 694 jeunes «non retrouvés en formation» repérés dans le SIEI



UN ACCOMPAGNEMENT DISPENSÉ PAR L'ÉDUCATION NATIONALE OU LES MISSIONS LOCALES

> **3 200 jeunes décrochés ont été pris en charge par l'Éducation nationale durant l'année scolaire 2017-2018**

Parmi eux, 39% ont bénéficié d'un dispositif de retour à l'école et 61% ont été accompagnés par un dispositif de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

Source : Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon

> **Plus de 5 000 jeunes décrochés ont été suivis par une Mission Locale au cours de l'année 2017**

Les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme représentent 4% du total de jeunes de 16-25 ans accompagnés par une Mission Locale en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le temps de latence moyen entre la sortie du système scolaire et l'accueil en Mission Locale est de 6,5 mois. Il atteint près de 10 mois pour les jeunes de niveau VI et V bis.

Les effectifs de décrocheurs les plus importants s'observent dans les départements du Rhône, de l'Isère, de la Loire et du Puy-de-Dôme et 17% des décrocheurs sont issus d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Source : Association Régionale des Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes (AMILAURA)



POUR EN SAVOIR PLUS

Une mission d'observation sur le décrochage scolaire et le raccrochage en formation et en emploi est confiée à Via Compétences par la Région. Cette mission a pour objectifs d'étudier l'évolution des processus de décrochage et de raccrochage, d'apporter des éléments de contexte régional en exploitant les données disponibles et de proposer des analyses communes en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce cadre, une synthèse des données régionales est réalisée régulièrement, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Rectorats de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon, la DRAAF et l'AMILAURA.

Retrouvez-nous sur : www.via-competences.fr

